



**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1037-42-2026 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AGRANDIR  
LA ZONE RÉSIDENTIELLE PDA10-07, RUE DU FAUBOURG**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu au préalable, une copie du premier projet de Règlement 1037-42-2026 modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'agrandir la zone résidentielle PDA10-07, rue du Faubourg;

ATTENDU QUE le Règlement 1037-2017 relatif au Règlement de zonage a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 3 avril 2017;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont prévoit agrandir la zone PDA10-07, au détriment d'une partie de la zone P6-04, afin de pouvoir y construire un stationnement accessoire à l'usage résidentiel;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du présent règlement;

ATTENDU QUE l'avis de motion, le dépôt et la présentation de ce projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète par le présent règlement ce qui suit, sujet à toutes les approbations requises par la Loi, à savoir :

**ARTICLE 1.      PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2      PLAN DE ZONAGE**

Le plan de zonage figurant à l'annexe A est modifié de manière à agrandir la zone PDA10-07 au détriment d'une partie de la zone P6-04. Cette modification est illustrée à l'annexe A du présent règlement.

**ARTICLE 3      ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

---

**Annexe « A » - Plan de zonage**

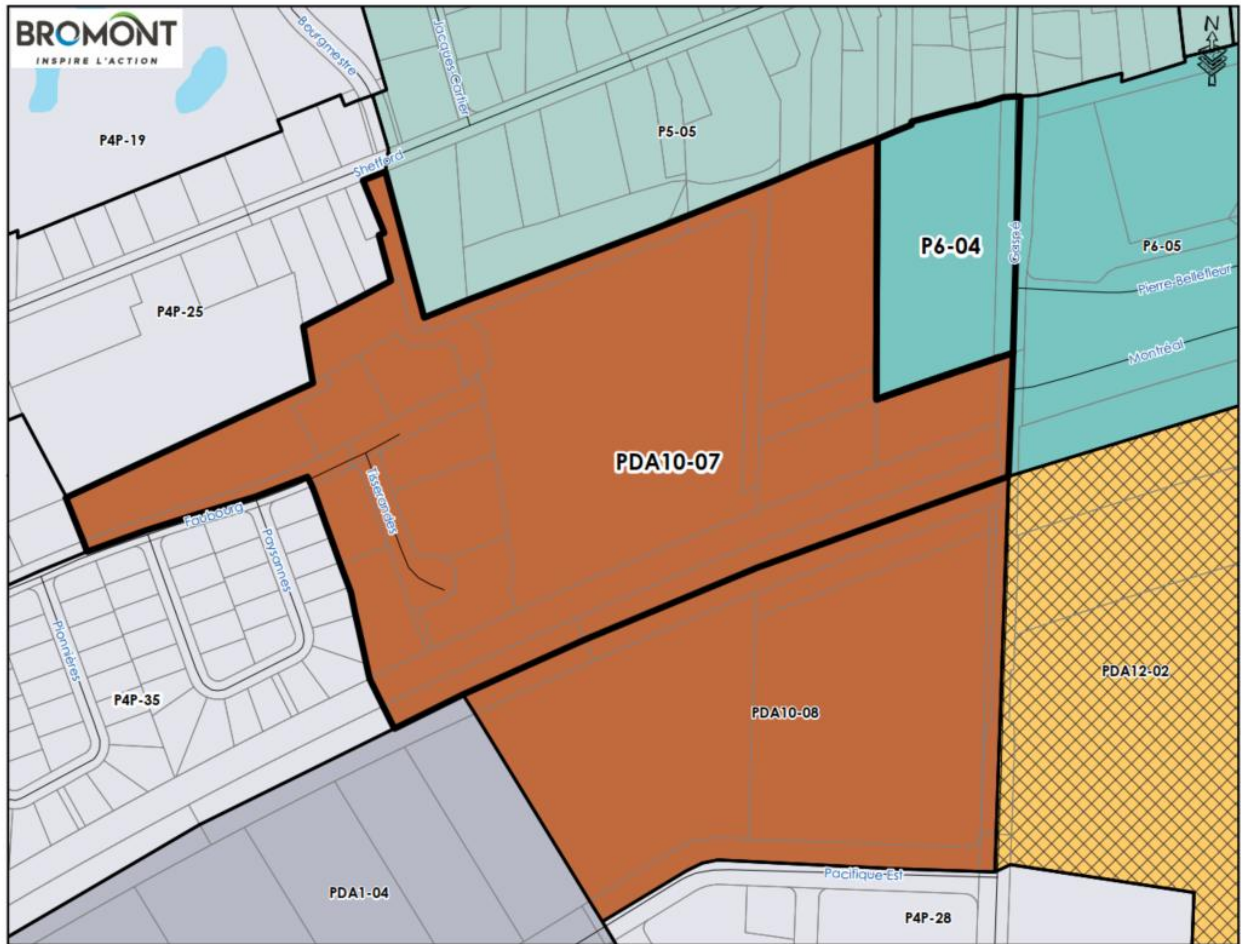
---

MICHELLE CHAMPAGNE  
MAIRESSE

---

MARIE-PIER THERRIEN  
GREFFIÈRE ADJOINTE

## Plan de zonage





CERTIFICAT DU RÈGLEMENT 1037-42-2026

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN  
D'AGRANDIR LA ZONE RÉSIDENTIELLE PDA10-07, RUE DU FAUBOURG

|                                                                            |                |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Avis de motion, dépôt et présentation du premier projet de règlement ..... | 6 juillet 2026 |
| Adoption du premier projet de règlement .....                              | 6 juillet 2026 |
| Avis public (assemblée publique de consultation) .....                     | 2026           |
| Assemblée publique de consultation .....                                   | 2026           |
| Adoption du second projet de règlement .....                               | 2026           |
| Avis public (règlement susceptible d'approbation référendaire) .....       | 2026           |
| Approbation des électeurs .....                                            | 2026           |
| Adoption du règlement .....                                                | 2026           |
| Certificat de conformité de la MRC .....                                   | 2026           |
| Avis public .....                                                          | 2026           |
| Entrée en vigueur .....                                                    | 2026           |

MICHELLE CHAMPAGNE  
MAIRESSE

MARIE-PIER THERRIEN  
GREFFIÈRE ADJOINTE